

DSA Architecte-urbaniste (ENSAVT Marne-la-Vallée)

Enseignement :
DSA & DPEA

Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) d'architecte-urbaniste s'adresse aux architectes et aux paysagistes diplômés qui souhaitent obtenir une spécialisation dans le domaine de la conception de l'espace public, du projet urbain et de territoire.

La majeure partie de la formation est consacrée aux projets qui s'élaborent, dans une visée prospective, à partir de commandes réelles issues de collectivités territoriales, d'institutions publiques ou d'organismes privés. Ce dispositif pédagogique permet aux étudiants de se confronter directement aux préoccupations et aux exigences d'un « vrai » commanditaire (élu, directeur de l'urbanisme, de Sem, etc.) : requalification des grands ensembles, le renouvellement urbain des quartiers anciens, le réaménagement des grandes infrastructures (routes, autoroutes, ports), la densification des quartiers pavillonnaires, l'évolution des zones mon-fonctionnelles, la reconversion de friches industrielles et ferroviaires, la conception d'espaces publics à de l'échelle de la rue à celle du grand paysage, etc.

Une fois par mois, l'atelier de projet urbain et territorial s'interrompt pour laisser place à des séminaires thématiques (où interviennent un grand nombre d'experts, chercheurs et professionnels) ou à des voyages d'études, en France et à l'étranger.

Le DSA d'architecte-urbaniste, créé par Yves Lion en 2005 au sein de l'École d'architecture de la ville & des territoires, est aujourd'hui dirigé par Éric Alonzo et Frédéric Bonnet.

Pour en savoir en plus, consultez le site de l'EA & VT de Marne -la Vallée.
